Décision 26-DCC-116 du 11 mai 2026

relative à la création d'une entreprise commune par la Caisse des dépôts et consignations et la société Immobilière Thoynard

Posted on: 11 mai 2026 | Secteurs :

BTP

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	la Caisse des dépôts et consignations et la société Immobilière Thoynard
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	JV

Lire

Le texte intégral de la décision
118.4 Ko